



Mercredi 19.10.11 | 44e année | No 26

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

### L'édito



## Au début, l'apprentissage

Depuis six semaines, je fais partie de l'équipe du Conseil communal. Je dis bien «l'équipe» et j'y inclus le Chancelier. Ces semaines sont une sorte d'apprentissage en accéléré, directement sur le terrain, sans filet. Il faut avoir le cœur bien accroché pour se lancer dans cet agenda qui ressemble à un costume d'arlequin, que des taches de couleur superposées: le jaune pour les écoles, le vert pour les affaires sociales, le bleu pour les crèches, le rouge pour le Conseil communal et ainsi de suite.

Ecouter, regarder, étudier, rencontrer – puis relier, évaluer, vérifier et décider. Ce n'est pas de la théorie en classe, c'est tout de suite la réalité: la réorganisation des écoles, le nouveau centre d'information sociale, l'accompagnement des très jeunes élèves, les subventions pour les EMS, le Midnight sport pour les jeunes, les contrats de travail, les dizaines de dossiers à la fois.

Comme si ce n'était pas assez varié, les membres de l'équipe examinent en plus les projets de leurs collègues. Au début, on a l'impression de sauter du coq à l'âne – je m'y attendais. J'apprécie la professionnalité rassurante de l'administration et les rencontres avec toutes sortes d'acteurs. Ainsi j'espère pouvoir développer très vite une vision cohérente: car voilà pour moi le défi, l'attrait et la motivation pour devenir une conseillère communale comme vous la souhaitez.

*Christine Gaillard*

*Directrice de la santé et des affaires sociales et de la jeunesse et de l'intégration*



Avec une taxe de base à 104 francs, la majorité des ménages qui trieront correctement leurs déchets paieront moins l'an prochain qu'aujourd'hui.

## Coup de sacs !

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, chaque ménage de la ville de Neuchâtel devra acheter ses sacs poubelles – au prix d'un franc pour une contenance de 17 litres et de deux francs pour 35 litres – et payer une taxe de base de 104 francs. Ainsi en a décidé lundi soir le Conseil général qui a accepté par 21 voix contre 9 et 5 abstentions le règlement concernant la gestion des déchets proposé par le Conseil communal.**

Le Conseil général a consacré pratiquement toute la soirée à l'examen de ce règlement et aux nombreux amendements proposés par les groupes. Les socialistes, dont la proposition de permettre aux familles d'éliminer les

couches-culottes dans des sacs transparents gratuits n'a pas été retenue, ont refusé le nouveau règlement ou se sont abstenus, l'estimant pas assez social.

### Recours à l'impôt contesté

Le juriste Blaise Péquignot n'a pas été suivi, qui demandait à titre personnel que l'on renonce à financer l'élimination des déchets en prélevant un quart de la facture dans le produit des impôts payés par tout un chacun. Ce recours à l'impôt est contraire au principe du pollueur-payeur et à la Loi fédérale sur la protection de l'environnement comme l'a clairement signifié – selon lui – le Tribunal fédéral. Au nom du Conseil communal, Pascal

Sandoz a rétorqué que la loi cantonale autorisait ce mode de faire et qu'elle était conforme au droit fédéral.

### Sacs gratuits pendant six mois

Le Conseil général a par ailleurs accepté de justesse – par 17 voix contre 16 et 2 abstentions – la proposition pédagogique des groupes socialiste et PopVertsSol consistant à offrir à chaque ménage les sacs dont il a besoin pendant les six premiers mois de l'année pour éliminer ses déchets après avoir dûment appris à les trier soigneusement! Pascal Sandoz avait pourtant clairement affirmé que cette mesure contournait la loi et pourrait coûter très cher, jusqu'à 650'000 francs (suite en p. 8). (pn)



3

L'exécutif a rencontré les habitants du centre-ville dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale.



4

Deux jeunes musiciens de la région ont reçu carte blanche pour un concert dimanche au Temple du Bas.



9

Le Conseil général s'est inquiété lundi soir de l'avenir du mouvement junior de Neuchâtel Xamax.



**24/24**

**Une équipe de professionnels à votre service**

**Pierre Grosjean**

**Michel Abplanalp**

**CARROSSERIE D'AUVERNIER**

Rue des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail : [info@carrosserie-auvernier.ch](mailto:info@carrosserie-auvernier.ch) [www.carrosserie-auvernier.ch](http://www.carrosserie-auvernier.ch)

**FCR**  
Fédération des Carrossiers Romands



 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Ecoute et discrétion au service des familles

**Tél. 032 721 19 31**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

[info@pf-ghielmetti.ch](mailto:info@pf-ghielmetti.ch)  
[www.pf-ghielmetti.ch](http://www.pf-ghielmetti.ch)



**Dans ce numéro**

## Le 7<sup>e</sup> art en fête

La 19<sup>e</sup> Fête du cinéma aura lieu du 21 au 23 octobre sur les écrans de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Au programme : onze avant-premières, des films 3D, des invités de marque et même un concert «live» diffusé en direct de Philadelphie, aux Etats-Unis.

Page 5

## Sacs à l'œil

La droite et le Conseil communal ont plaidé en vain lundi soir contre un arrêté des groupes socialiste et PopVertsSol, demandant d'offrir gratuitement à chaque ménage six mois de sacs poubelles pour accompagner l'entrée en vigueur de la taxe au sac.

Page 8

## Des comptes dans le noir

Selon la seconde projection annuelle, les comptes 2011 de la Ville de Neuchâtel boucleront sur un excédent de près de 8,5 millions de francs, grâce à la hausse des recettes fiscales des entreprises.

Page 9

## Sport le samedi soir

Dès le 22 octobre, garçons et filles de 12 à 17 ans auront un nouveau lieu de sortie le samedi soir. Les salles de gym de l'école de la Promenade leur seront ouvertes gratuitement de 20h30 à 23h30 dans le cadre du projet «Midnight jeuNE». Son chef, Archedio Ferrara, nous en parle.



Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 octobre 2011.

## Autorités et habitants réunis à l'occasion de la Semaine européenne de la démocratie locale



Une soixantaine d'habitants du centre-ville ont récemment rencontré le Conseil communal à l'occasion d'une soirée de dialogue.

# Les habitants s'expriment

« Les automobilistes ne savent plus parquer et laissent leurs voitures sur le trottoir », déplore un habitant du centre-ville à propos de la rue Jehanne-de-Hocheberg. Il a fait part de son mécontentement mercredi passé à l'auditoire du Muséum d'histoire naturelle à l'occasion d'une soirée de dialogue avec le Conseil communal. Organisée dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale, cette réunion s'adressait aux habitants domiciliés au centre-ville.

Le Conseil communal a initié ces rencontres avec la population en octobre 2010. « Nous avons divisé arbitrairement la ville en cinq zones », précise Alain Ribaux, président de la commune. Les habitants des quartiers de La Coudre et de Monruz ainsi que ceux des quartiers du Mail et de la Maladière ont déjà participé à ces soirées de dialogue. L'exécutif en organise tous les six mois.

### Des suggestions sur post-it

Samuel Monbaron, médiateur à MédiaNE, a invité les habitants à noter leurs remarques sur des post-it de couleurs. Le vert correspondait aux points positifs et le orange aux suggestions. Les participants ont affiché leurs billets sur des panneaux représentant les différents dicastères du Conseil

communal. Le médiateur, la responsable de l'intégration sociale, Céline Erard, et le vice-chancelier, Bertrand Cottier ont synthétisé les différents commentaires de la population pour faciliter le dialogue.

Le médiateur a engagé la discussion par une brève présentation des thèmes émanant des post-it, notamment le parcage, l'aménagement urbain et l'accueil parascolaire. Les participants ont formulé des remarques positives à l'égard des employés des Parcs et promenades. « Leurs arrangements floraux sont splendides », s'est réjoui une habitante. Les festivités du Millénaire ont aussi récolté de nombreux éloges. Un père de famille a, quant à lui, relevé un « dysfonctionnement grave » au niveau de la communication dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle structure d'accueil parascolaire des Charmettes, le Tipi.

### Couac dans la communication au parascolaire

En avril dernier, le Conseil général a accepté un crédit de 900'000 francs pour l'achat et la transformation de la chapelle des Charmettes. Le but : découpler la structure d'accueil du Serpentin qui desservait deux bassins scolaires, à savoir les Parcs et Vauseyon-Charmettes. Le nouveau

Tipi accueillerait à terme 54 élèves de Vauseyon-Charmettes. Durant les travaux, ces enfants ont été placés dans une structure provisoire à la rue de la Coquemène à Serrières. Début août, le Service de la jeunesse en a informé les parents, par écrit, en précisant que le Tipi ouvrirait ses portes le 17 octobre pour la rentrée scolaire d'automne. Seulement voilà : « A quelques jours de la rentrée, je ne sais pas encore si je dois amener mon enfant à la structure d'accueil de Serrières ou à celle des Charmettes », s'est indigné mercredi passé cet habitant.

La conseillère communale, Christine Gaillard, a regretté cette situation. Elle a expliqué que le parascolaire vivait une période d'importants changements marquée par la création d'une centaine de places d'accueil supplémentaires. Elle a promis de clarifier la question dans l'urgence. Dans la semaine avant les vacances d'automne, des panneaux d'information sur les portes à la Coquemène invitaient les familles dans le nouveau lieu d'accueil lundi 17 octobre dès 6h45. Malgré les désagréments dus aux transformations, la rentrée s'est finalement déroulée sans encombre. Le Tipi a accueilli ce lundi les élèves de Vauseyon-Charmettes. Cette nouvelle structure sera officiellement inaugurée en novembre. (ak)



L'Association des Amis du conservatoire de Neuchâtel invite à partir à la rencontre des jeunes talents neuchâtelois

# Un concert en forme de carte blanche

L'association des Amis du conservatoire de Neuchâtel propose un concert inhabituel dimanche à 17 heures au Temple du Bas. « Voyage musical... suspense et découvertes » est le fruit d'une carte blanche offerte à deux jeunes musiciens neuchâtelois prometteurs, la violoniste Aurélie Matthey et le pianiste Laurent Nicoud. Le programme concocté offre la spontanéité de Britten, la profondeur de Popper et de Pärt, l'originalité de Piazzolla, le parfum brésilien de Villa-Lobos et les influences cubaines de Márquez. Il sera interprété par un ensemble formé de 23 étudiants du site neuchâtelois de la Haute école de musique (HEM) de Genève.

Aurélie Matthey, 22 ans, et Laurent Nicoud, 19 ans, ont pris en main l'organisation complète de la soirée, de l'élaboration du programme au choix des interprètes en passant par le plan des répétitions et l'établissement des contrats. Grâce à cette expérience pédagogique inédite, ces deux jeunes musiciens promis à un bel avenir ont pu se rendre compte de ce que cela signifie d'organiser un concert, souligne Hans Tschumper, l'administrateur des Amis du conservatoire de Neuchâtel. Ils ont bénéficié de l'encadrement avisé de Louis Pantillon.



Le pianiste Laurent Nicoud et la violoniste Aurélie Matthey ont organisé le concert de A à Z.

## « Simple Symphony »

Les Amis du conservatoire de Neuchâtel promettent une « soirée musicale de haut niveau ». L'ensemble interprétera tout d'abord une œuvre de jeunesse du compositeur britannique Benjamin Britten (1913-1976), intitulée « Simple Symphony op. 4 », une pièce « insolite et friponne » pour orchestre à cordes. Suivront le « Requiem » pour trois violoncelles et piano de David Popper, un compositeur tchèque du XIX<sup>e</sup> siècle, et « Frères », une œuvre pour piano et violon

de la fin du XX<sup>e</sup> siècle de l'Estonien Arvo Pärt.

## Tango et samba

Les sonorités se feront ensuite latino-américaines, avec trois pièces du père du tango moderne l'Argentin Astor Piazzolla (1921-1992), les « Chants brésiliens » pour soprano et piano d'Heitor Villa-Lobos (1887-1959) et « Danzón N° 3 » pour flûte, guitare et orchestre du compositeur contemporain mexicain Arturo Márquez. En fin de programme, le pianiste Rodrigo

Nicolas Funes, un étudiant argentin accueilli pour un semestre dans le cadre de l'échange entre les conservatoires de Neuchâtel et de Cordoba, donnera par ailleurs un aperçu de son talent. (ab)



## Conférence sur les grands singes

Christophe Boesch, directeur du département de primatologie de l'Institut Max Planck d'anthropologie évolutionniste à Leipzig (D), tiendra une conférence sur les chimpanzés mercredi 26 octobre à 20 heures au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Il présentera l'état des connaissances actuelles sur le mode de vie de notre plus proche cousin, notamment sa capacité exceptionnelle d'utiliser des outils et de coopérer pendant ses chasses, ainsi que son altruisme envers les orphelins. La conférence sera suivie d'une séance de dédicace d'un ouvrage intitulé « Manifeste pour les grands singes », coécrit par le professeur Boesch, la primatologue française Emmanuelle Grundmann et le biologiste suisse Blaise Mulhauser, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. (ab)



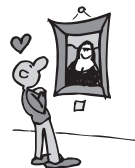
## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre (à la lecture publique), exposition « Unis contre le cancer du sein ».

Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Dès le 3 avril, exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 8 janvier 2012, exposition « Tell, l'assassin... ».

Jeudi 20 octobre à 18h30 : « Guillaume Tell entre histoire et littérature ». Conférence des professeurs Jean-Daniel Morerod et Anton Näf.

Mardi 25 octobre à 12h15, mardi du musée : « Tell l'assassin, histoire d'un tabou ». Visite ciblée de l'exposition, par Jean-Daniel Morerod

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février 2012, exposition « Ultimitem ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi. **Centre d'art Neuchâtel CAN** (rue des Moulins 37), jusqu'au 28 octobre, exposition « Common Assembly ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Mercredi 19 octobre à 20 heures, conférences et discussions avec Jérôme Leuba, artiste et Laurent Saurer, architecte.

Samedi 21 octobre à 20 heures, conférence de Leila Shahid, déléguée générale de l'Autorité palestinienne auprès de l'Union Européenne. [www.can.ch](http://www.can.ch) **Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 18 décembre, exposition « My-Thology », d'Elodie Pong. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

**Galerie Mini** (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 30 octobre, exposition André Storrer « Petits clins d'œil ».

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 octobre, exposition Marcel Taton, sculptures. Ouvert ma de 14 à 18 heures, me-sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

## Divers

**Maladière-Centre**, vendredi 21 et samedi 22 octobre, vente de pommes en faveur du groupe régional de sclérose en plaques.

**Association culture, excursions, nature (ACEN)**, dimanche 30 octobre, excursion : « La passerelle à Farinet ». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail : [info@acen.ch](mailto:info@acen.ch), jusqu'au vendredi 28 octobre.



**L'actualité culturelle**

**Conférence publique**

Le Lyceum Club, en collaboration avec le Centre culturel italien accueillera ce vendredi, le professeur Sylvain Malfroy, historien de l'art, pour une conférence publique sur la ville de Rome et le cinéma italien. A travers des extraits de films comme «Mamma Roma» (1962) de Pasolini, «L'Eclisse» (1962) de M. Antonioni, «Roma» (1972) de Fellini, «Una giornata particolare» (1977) d'Ettore Scola, «Caro diario» (1993) de Nanni Moretti, le conférencier mettra en évidence la manière spécifique à chaque réalisateur d'utiliser un aspect de la ville pour révéler le statut social des personnages et/ou leur psychologie.

**Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, vendredi 21 octobre à 19h30. Prix: non membres Fr. 12.-, membres du**

**Lyceum Club et du Centre culturel italien Fr. 8.-, jeunes en formation, gratuit.**

**Premier concert de l'ESN**



L'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) donnera son premier concert de la saison 2011-2012, samedi 22 octobre à Neuchâtel et dimanche 23 octobre à 17 heures à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

L'orchestre accueillera à cette occasion un hôte de marque, le célèbre violoniste français Philippe Graffin qui, se produisant dans le monde entier, honore l'Ensemble Symphonique Neuchâtel et son public en faisant escale, entre New York et Bruxelles, en pays neuchâtelois.

Ces deux soirées placées sous la direction d'Alexander Mayer seront consacrées à Stravinsky, Barber et Beethoven.

**Temple du Bas, samedi 22 octobre à 20 heures (à 19h15, présentation du concert).**

**Réservations et renseignements: Billetterie du Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07 (du mardi au vendredi de 13 à 18 heures, samedi de 10 à 12 heures).**

**Salon des amis de la peinture**

Le 51<sup>e</sup> Salon des amis de la peinture se tiendra du 28 octobre au 6 novembre au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Cette année, vingt-cinq membres du Club des amis de la peinture présentent une centaine d'œuvres dans un cadre unique et très apprécié par le public. On y découvrira des peintures et des sculptures originales dans des techniques diverses et très élaborées. La qualité exceptionnelle des œuvres suscite l'admiration. Il s'agit du résultat de nombreuses années de recherches et de créations et témoigne également de la bonne vitalité du club.

**Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 28 octobre au 6 novembre. Ouvert de 8 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures. Vernissage, vendredi 28 octobre à 18 heures.**

**www.club-des-amis-de-la-peinture.ch**

**Les salles obscures de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds fêtent le 7<sup>e</sup> art**

**Révolution numérique en marche**

La 19<sup>e</sup> Fête du cinéma aura lieu du 21 au 23 octobre sur les écrans de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Au programme: onze avant-premières, 46 films, des invités de marque, un débat sur le cinéma numérique et même un concert «live» diffusé en direct de Philadelphie, aux Etats-Unis. Billets en vente aux caisses des cinémas ou sur [www.cinevital.ch](http://www.cinevital.ch).

La Fête du cinéma s'ouvrira vendredi à 18 heures aux Arcades avec un débat sur le cinéma numérique. Animée par Frédéric Maire, directeur de la cinémathèque suisse, cette conférence permettra d'évoquer les différents changements liés à l'arrivée de la 3D. La Fête du cinéma propose encore la retransmission en direct par satellite depuis Philadelphie du concert de Lang Lang. Le pianiste interprétera une nouvelle création en hommage à Franz Liszt à l'occasion de son 200<sup>e</sup> anniversaire.



La Fête du cinéma démarre vendredi à 18 heures aux Arcades avec un débat sur le cinéma numérique. • Photo: sp

**Dans la peau d'un héros**

Les enfants ne seront pas en reste. La Lanterne magique leur a concocté une séance spéciale samedi à 14 heures aux

Arcades. Petits et grands auront l'occasion de découvrir en avant-première le dessin animé «Le Tableau», du réalisateur français Jean-François Laguionie. Les enfants vêtus d'un déguisement inspiré d'un personnage de film entreront gratuitement. Ils seront invités à défiler sur scène avant la projection.

**Nuits du cinéma**

Des séances super nocturnes viendront s'ajouter aux séances habituelles. «Les Trois Mousquetaires» et «Paranormal Activity 3» seront respectivement diffusés à 1h30 et 2 heures du matin au cinéma Apollo. La Fête du cinéma aura aussi l'honneur d'accueillir des invités de marque tels que les réalisateurs Samuel et Frédéric Guillaume. Programme complet sur [www.cinevital.ch](http://www.cinevital.ch). (ak)

**Prix unique par séance: Fr. 11.- (pour les projections en 3D, majoration de Fr. 3.-, soit Fr. 14.-. Lunettes en vente pour Fr. 3.-).**

**Chronique culturelle**



**La Case a 20 ans**

La Case à chocs fête cet automne ses 20 ans à travers une exposition dans la salle réhabilitée des 25 cuves (vernissage jeudi dès 19h) et une série de concerts exceptionnels dont celui de Neneh Cherry vendredi soir. Désormais majeure et avec toutes ses dents, la Case a conservé son mordant d'antan quand bien même elle ne repose plus sur le fonctionnement associatif et bénévole qui l'a fait naître et (sur)vivre pendant longtemps. Gérée aujourd'hui par une équipe très professionnelle, ce haut lieu de la culture dite alternative a retrouvé la confiance des autorités, des sponsors, de la Loterie romande et même de la police qui y organise parfois des événements! En août 2006, l'Association des musiciens neuchâtelois (AMN), au bord de la faillite, renonçait à gérer la Case et passait le flambeau à l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC) après un intérim d'une année assumé par la Direction de la culture. Décision difficile à prendre mais décision judicieuse. Aujourd'hui, toutes les dettes de l'AMN sont payées et le lieu est plus vivant que jamais!

*Patrice Neuenschwander*



# 27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,  
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois  
Recettes de cuisine de Nicole Girod*

### **Les Délices du Lou...**

Une belle amitié a jailli entre Nicole et Dadou, qui se sont rencontrées sous le soleil de la Dôme provençale, autour d'une bonne table. La première est hôtesse à la «Bergerie du Lou», la seconde est artiste-peintre dans le Jura Suisse. Ces deux talents se sont rejoints pour permettre la réalisation de cet ouvrage, qui compte 22 recettes originales teintées de soleil. Beauté du site, gourmandise et enthousiasme sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos sens.

Ouvrage de 40 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 160 gm<sup>2</sup>, couverture imprimée en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 250 gm<sup>2</sup>, reliure Wiro.



## **Bulletin de commande**

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou...**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

# Alerte à la montre!

Pierre-Olivier Aragno



9h44,...9h44,...9h44,...9h44,...  
Panique à bord... la grande aiguille refuse de dépasser la petite! L'heure fait grève et voilà la montre qui perd son temps! Impensable! Cette belle montre à complications, fierté de notre région horlogère, qui rejoint en utilité une vulgaire montre cadeau qui a pris l'eau, offerte avec un paquet de poudre lessive, ...

Aussitôt, le cœur vacillant et l'esprit fébrile, refusant l'idée de perdre cet investissement d'une vie, la montre suffocante est amenée aux urgences d'une enseigne locale... Après un diagnostic express de 15 jours, l'infirmière, aux pupilles en forme d'écus, tente de lui asséner le coup de grâce: «Ouuuaillez..., cette montre est troooop vieille! Elle est d'un autre siècle, un archééééologue la daterait de



Photo: sp

1980. Il est parfaitement impôôôssible de la sauver.» Voyant le désarroi de cette sentence... elle poursuit avec un sourire digne d'une commerciale fraîchement diplômée: «Nous pouvons vous proposer notre dernière collection...»

Véritable coup de massue,... cette montre vendue comme éternelle serait-elle morte? Ne passerait-elle pas

le cap de la trentaine? Impossible de se résigner... avant son dernier souffle, elle est arrachée à l'équarrissage.

A quelques rues de là, sans grand espoir, une ultime tentative de réanimation est tentée. Il s'agit cette fois d'un artisan indépendant dans une petite boutique sans vitrines dopées d'offres mirobolantes. Après avoir

observé d'un œil d'expert la malade, le spécialiste déclare: «Ok, je vais regarder la chose!» Le résultat: deux jours plus tard elle était réparée et fonctionne depuis à merveille.

Au lieu de chercher des problèmes, il a cherché et trouvé une solution!

Dans la vie quotidienne, de nombreux petits gestes peuvent permettre d'éviter une consommation excessive, de produire inutilement et parfois à contrecœur des déchets... Les solutions ne sont pas forcément évidentes mais elles méritent d'être partagées ensemble.

Vous avez certainement également des astuces pour diminuer votre consommation électrique, d'eau, de chauffage, votre production de déchets. Venez visiter le stand de la Ville de Neuchâtel, Viteos et Vadec au Salon Expo du Port! Nous vous proposerons quelques solutions applicables dans votre quotidien que nous souhaitons partager avec les vôtres.

P.-O. A.

## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

### Football corporatif

#### Terrain des Charmettes

Lundi 24 octobre, 20h15, Spectra-time-Chicken, groupe A.  
Mercredi 26 octobre, 20h15, Bar 21-XF Auto-Charmettes, groupe B.

### Football

Mercredi 19 octobre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 18h, FC Serrières-Xamax M12, juniors D (coupe NE).  
Mercredi 19 octobre, terrain du Chanet 2, 17h30, Xamax M11-FC Colombier, juniors D (coupe NE).  
Vendredi 21 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, ASI Audax-Friul-Peseux Comète, vétérans.  
Vendredi 21 octobre, terrain du Chanet 1, 20h, Xamax-FC Benfica NE, 3<sup>e</sup> ligue.  
Samedi 22 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, FC Serrières-Peseux Comète, juniors E.

A 10h30, FC Serrières-FC Bevaix, juniors D.

A 13h, FC Serrières-Les Bois, juniors C.

A 14h45, FC Serrières-Grpm Bas Lac, juniors B.

A 17h, ASI Audax-Friul-FC Marin-Sports, 2<sup>e</sup> ligue.

A 19h30, FC Espagnol-FC Le Landeron, 3<sup>e</sup> ligue.

Samedi 22 octobre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 15h, FC Serrières-FC Cortaillod, juniors B.

Samedi 22 octobre, terrain du Chanet 1, 10h, Xamax M12-FC Marin-Sports, juniors D.

Samedi 22 octobre, terrain du Chanet 2, 14h, Xamax M13-Grpm la Côte (Peseux Comète), juniors C.

Samedi 22 octobre, stade de la Maladière, 14h, Xamax-Team St-Gall-Wil, M17.

A 17h, Xamax M21-FC Alle, 2<sup>e</sup> ligue interrégionale.

Dimanche 23 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, FC Helvetia-FC Superga, 4<sup>e</sup> ligue.

Dimanche 23 octobre, terrain du

Chanet 2, 15h, Xamax-FC Renens, 2<sup>e</sup> ligue féminine.

Mercredi 26 octobre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 19h, FC Serrières-Béroche Gorgier, juniors C (coupe NE).

Mercredi 26 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Grpm ASI Audax-Friul-Serrières-Bas Lac, juniors A (coupe NE).



### Hockey sur glace

Samedi 22 octobre, patinoires du Littoral, 11h30, HC Neuchâtel-Futur-Gottéron MJ, moskito A.

A 17h30, HC Université Neuchâtel-Star Lausanne, 1<sup>re</sup> ligue.

Samedi 22 octobre, patinoires du Littoral nouvelle halle, 16h30, HC Serrières-Peseux-CP Plateau de Diesse, 4<sup>e</sup> ligue.

Mardi 25 octobre, patinoires du Littoral, 19h45, HC Val-de-Ruz-FC Serrières-Peseux, 4<sup>e</sup> ligue.

Mercredi 26 octobre, patinoires du Littoral, 18h45, HC Neuchâtel-Futur-FC Le Locle, minis A.

### Rugby

Samedi 22 octobre, terrain de Puits-Godet, 15h NSRC-RC Yverdon, LNB.

### Volleyball

Samedi 22 octobre, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 14h, VBC NUC-VBC Les Ponts-de-Martel, M19.

Dimanche 23 octobre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-Toggenburg, LNA.

### Handball

Vendredi 21 octobre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, HBC Neuchâtel-HC Servette 3 mixte, 4<sup>e</sup> ligue.

### Basketball

Samedi 22 octobre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Jump Union Neuchâtel-DDV-Lugano, LNB.

### Unihockey

Samedi 22 octobre, halle A, salle 1,2,3 de la Maladière, 15h, FSG Corcelles-Cormondrèche-UHC Genève, M21.  
A 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche-UHT Tornados Frutigen, 2<sup>e</sup> ligue.





Le Conseil général a apporté plusieurs modifications au règlement communal relatif à l'introduction de la taxe au sac

# Six mois de sacs poubelles gratuits

Le Conseil général a approuvé lundi soir le nouveau règlement concernant la gestion des déchets, qui fixe les modalités d'application de la taxe au sac dès janvier prochain en ville de Neuchâtel. Contrairement aux autres communes, les habitants du chef-lieu disposeront vraisemblablement d'un temps d'essai pour acquérir les bons réflexes en matière de tri. La gauche a en effet fait passer un arrêté offrant six mois de sacs poubelles à tous les ménages, malgré l'opposition de la droite et les avertissements du Conseil communal.

Il s'en est fallu d'une voix pour que cette proposition socialiste et PopVertsSol ne capote. Au nom du PLR, Blaise Péquignot a souligné la contradiction d'une

telle mesure avec le principe même de la taxe au sac, qui est d'inciter financièrement à trier davantage ses déchets. Le Canton pourrait ne pas la sanctionner, a averti le directeur des Infrastructures et Energies Pascal Sandoz. Les coûts se chiffreront à plus de 650'000 francs, ce qui risque de renchérir le montant de la taxe de base. «De grâce, ne chargez pas le bateau», s'est écrié Pascal Sandoz, en invitant en vain à refuser cette proposition «généreuse, mais pas réaliste».

Pour la gauche, le fait d'offrir aux ménages le nombre de sacs correspondant exactement aux efforts demandés en matière de tri leur permettra de mieux se rendre compte du chemin encore à parcourir. Car l'introduction de la taxe au sac nécessite un «effort de

pédagogie», a relevé pour le groupe PopVertsSol Pascal Helle. Il est ainsi prévu d'accompagner les bons d'achats offerts à la population d'une feuille d'information avec des exemples de tri efficace.

## Correctifs sociaux

Plusieurs amendements proposés par la gauche ont également passé le cap. La commune devra organiser, sur demande, la récolte des déchets pour les personnes âgées ou handicapées dans l'incapacité d'amener elles-mêmes leurs sacs jusqu'aux conteneurs enterrés, alors que les propriétaires seront tenus d'équiper les immeubles de composts ou de conteneurs pour les déchets verts, «dans la mesure du possible» selon un sous-amendement du PLR. Ce type de déchets représente encore 30% de nos poubelles, selon la cheffe du groupe PopVertsSol Catherine Loetscher Schneider. Les magasins de grande distribution devront en outre mettre sur pied des installations de tri et d'élimination des déchets, accessibles facilement «tant pour les piétons que pour les voitures si la disposition des lieux le permet».

## Pas de sacs transparents pour les couches

Le PS n'est en revanche pas parvenu à autoriser le dépôt des

couches-culottes dans des sacs transparents, une solution pourtant «simple et non bureaucratique» pour soutenir les familles, a plaidé en vain Mathieu Béguelin. Pour le PLR et les ex-UDC, cela reviendrait à ouvrir une «brèche» dans le principe du pollueur-payeur, en plus d'enfreindre le règlement cantonal sur la taxe au sac. De leur côté, les élus PopVertsSol ont préféré la réponse apportée par le Conseil communal, consistant à offrir 20 sacs par an pour tous les enfants de moins de trois ans.

## Doutes sur la légalité

Tous les partis se sont félicités du passage à la taxe au sac. La décision du Conseil communal d'arrêter la part de l'impôt à 25%, ce qui fixe la taxe de base à 104 francs par an par ménage, n'a pas non plus été contestée. C'est «politiquement correct et économiquement avantageux», selon l'indépendant Luciano Bocchi. Reste la question de la conformité du système neuchâtelois de financement des déchets au droit fédéral, soulevée par le PLR Blaise Péquignot en raison d'un récent arrêt du Tribunal fédéral. Selon le TF, le financement par l'impôt ne doit pas excéder 30%, ce qui est le cas à Neuchâtel, a répondu Pascal Sandoz. (ab)



## Fusion infructueuse

Le Conseil communal a répondu à une interpellation du groupe PopVertsSol sur «l'avortement de la fusion des compagnies de transports publics TN et TRN». Les interpellateurs, consternés par l'échec de cette union, demandaient à l'exécutif d'agir pour «repandre ce dossier et réaliser une fusion suffisamment rapidement pour ne pas mettre en danger le RER neuchâtelois». Malgré le rejet du projet, le Conseil d'administration des TN a exprimé, dans un communiqué daté du 26 septembre, «sa volonté de maintenir, à terme, le principe d'une fusion conçue dans le respect mutuel des partenaires et en toute loyauté». Le Conseil communal a déclaré partager ce point de vue. «La confiance n'était plus au rendez-vous», a précisé le directeur des Transports Olivier Arni. Et de conclure: «Nous cherchons une issue avec les différents partenaires du projet.» (ak)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, les ordures incinérables devront impérativement être déposées dans des sacs poubelles officiels, dévoilés lundi par le canton. • Photo: sp



La seconde projection annuelle des comptes

# Nette amélioration

La seconde projection annuelle des comptes 2011 dévoile un résultat positif de 8,5 millions de francs environ. Elle est marquée par une hausse du produit de l'impôt sur les personnes morales (24 millions de plus que prévu au budget) d'une part et par la baisse de celui des personnes physiques (2,7 millions) d'autre part. Le surplus des recettes provenant des entreprises profitera à l'ensemble des communes du canton.

En juin dernier, le peuple neuchâtelois a largement accepté la nouvelle loi cantonale sur la fiscalité des personnes morales. Entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle permet notamment à la Ville de Neuchâtel d'augmenter ses recettes fiscales.





Le groupe PLR a fait part de ses préoccupations au Conseil communal par rapport au mouvement junior de Neuchâtel Xamax. • Photo: archives

ptes confirme une hausse du produit de l'impôt sur les personnes morales

# oration au profit de tous

## Des perspectives favorables

La projection des comptes fondée sur les charges et les revenus comptabilisés au 31 août 2011 confirme les éléments évoqués lors de la première

rapport à ce que prévoyait le budget. Le produit de l'impôt sur les personnes physiques, lui, diminue de 2,7 millions. La réforme de l'imposition des personnes morales améliore donc la situation financière de la commune. En l'état, la Ville de Neuchâtel voit ainsi sa capacité d'investissement renforcée.

## Recettes supplémentaires réparties entre les communes

«La nouvelle loi cantonale sur la fiscalité des personnes morales, acceptée massivement par le peuple neuchâtelois le 19 juin dernier, prévoit un mécanisme provisoire de répartition des surplus de recettes provenant des entreprises» indique le Conseil communal dans son communiqué du 17 octobre. Lors de la

première projection annuelle des comptes, l'exécutif défendait déjà «une juste répartition du produit de l'impôt payé par les entreprises, qui doit profiter à tous équitablement». Dès cette année, l'ensemble des communes neuchâteloises bénéficiera de l'augmentation du produit de l'impôt des personnes morales. Ainsi, la Ville va devoir leur rétrocéder environ 8 millions de francs du produit de l'impôt sur les personnes morales. Ce montant doit être comptabilisé en 2011 pour se conformer au principe d'échéance.

Selon les estimations, l'excédent de recettes de l'exercice 2011 devrait donc se monter à 8,5 millions de francs environ avec 265 millions de francs de charges et 273,5 millions de francs de revenus. (ak)

## Le mouvement junior de Xamax inquiète

Dans son interpellation intitulée «Quel avenir pour nos jeunes pousses?», le groupe PLR manifeste son inquiétude à l'égard du mouvement junior de Neuchâtel Xamax. Les interpellateurs estiment qu'il est de leur responsabilité «d'avoir une vision à long terme, notamment en matière de mise à disposition des terrains et des infrastructures plutôt que d'attendre que le pire se produise». Ils vont même jusqu'à proposer «une séparation juridique du mouvement junior du reste du club». Françoise Jeanneret, Directrice des sports, a eu l'occasion de rencontrer le président de Neuchâtel Xamax en juillet dernier. Elle lui a déjà fait part de ses préoccupations par rapport au mouvement junior. «Nous allons entreprendre des démarches pour réitérer notre position», a garanti la conseillère communale. (ak)

**« Dès cette année, l'ensemble des communes neuchâteloises bénéficiera de l'augmentation du produit de l'impôt des personnes morales »**

projection annuelle. Le produit de l'impôt sur les personnes morales est en hausse de 24 millions de francs par

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe PopVertsSol

**Pascal Helle et Catherine Loetscher Schneider:** «Les déchets sont une source de mise en danger de notre environnement et donc de notre santé. Même si nous sommes au cœur d'un problème important, sa résolution soulève nombre de questions et force est de constater qu'ici chaque pas se fait difficilement.

A l'occasion du nouveau Règlement notre groupe a fait accepter, avec l'aide de nos alliés, des nouveautés importantes.

La possibilité de rapporter facilement les déchets là où on les achète, auprès des supermarchés, l'obligation pour les propriétaires d'installer des composts ou des conteneurs là où cela n'est pas réellement impossible, et la possibilité de recevoir des sacs gratuits, selon la taille de son ménage, et avec des explications soignées sur l'importance du tri des déchets. Nous avons aussi obtenu que la commune aide les personnes à mobilité réduite qui en feront la demande à éliminer leurs déchets.

Toutefois n'oublions pas que le véritable enjeu n'est pas le tri, mais bien la diminution des déchets, c'est-à-dire une diminution de notre consommation.»

## Groupe PLR

**Blaise Péquignot:** «Triez vos déchets braves gens, la taxe au sac sera introduite dès 2012! Même si le règlement communal proposé ne remportait pas l'adhésion de l'entier de notre groupe sur tous les points, force était néanmoins d'admettre qu'il résultait de l'application incontestable – dura lex sed lex – des législations cantonale et fédérale consacrant sans grande marge de manœuvre le principe du pollueur-payeur: son acceptation était quelque part logique. Sauf apparemment pour le groupe socialiste, lequel, engoncé dans une idéologie de pure démagogie électorale, a refusé ce règlement sous prétexte que sa proposition de traitement de l'élimination des couches-culottes n'a pas été acceptée. Quel vilain caprice! C'est oublier qu'une volonté politique, fut-elle sociale, ne saurait pour autant transgresser la loi: la solution proposée était clairement exclue par la réglementation cantonale. Mais cette gauche-là a trouvé une consolation en faisant voter, par une maigre majorité de gauche plurielle, une



Le groupe PLR souligne que le Règlement communal concernant la gestion des déchets n'a pas remporté l'adhésion de l'entier du groupe sur tous les points.

proposition d'arrêté (à la légalité fort douteuse) destiné à remplir durant six mois les sacs poubelles offerts à la population tout en vidant les caisses communales de 600'000 francs! La course aux sacs est donc lancée...»

## Groupe socialiste

**Martine Docourt Ducommun:** «L'introduction de la taxe au sac va apporter un changement pour les habitants de notre Ville. Il est donc primordial de l'accompagner au maximum par une information soutenue concernant la gestion des déchets et par la sensibilisation sur l'impact environnemental, énergétique et financier du recyclage. Notre groupe soutient le principe du pollueur-payeur, qui dans ce cas a principalement pour but d'améliorer le taux de recyclage des déchets. Nous défendons également une politique basée sur les principes du développement durable. C'est pourquoi, il est nécessaire de ne pas négliger les aspects sociaux. Dans ce sens, notre groupe est pour une élimination gratuite des couches-culottes (enfants ou adultes) et pour qu'une aide soit apportée aux personnes à mobilité réduite afin que leurs déchets puissent être amenés aux points de collecte sans difficulté. Pour améliorer le tri, il est nécessaire d'avoir des

infrastructures adaptées et surtout qu'elles soient accessibles par tous. Selon les débats du Grand Conseil, les personnes qui feront le tri ne

devraient pas payer plus qu'actuellement pour la gestion des déchets. Notre groupe est et sera particulièrement attentif à cet aspect.»

## Conseil général

### Quels étaient les présents?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 36 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M<sup>mes</sup> et MM. Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Cristina Tasco (Soc), Roy Cairala (Ind), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.



A propos...



## Décider, c'est sauver

La formule est devenue célèbre: «c'est mon dernier mot, Jean-Pierre». Au-delà de la course au million, dans la vie, surtout lorsqu'une autre est en jeu, il faut faire des choix. Un choix en l'occurrence. Celui que recommandent les associations, institutions et autres établissements hospitaliers en matière de don d'organes.

Nous sommes tous concernés. Et les campagnes d'information qui se succèdent sur la problématique ne suffisent toujours pas à répondre aux besoins. Dans notre pays, plus de 1000 personnes sont en attente d'un organe à transplanter. On le sait, tout prélèvement d'organe est un acte éprouvant du point de vue psychologique, tant pour le donneur vivant que pour le défunt. Décider de faire un tel acte reste personnel. L'exprimer de son vivant, en revanche, permet de soulager ses proches d'une décision difficile à prendre lors de situation émotionnelle douloureuse. Faites donc votre choix!

Aujourd'hui, cette chronique est ma participation aux actions de sensibilisation de la population en faveur du don d'organes. Ma carte, elle, se trouve dans ma poche. Et la vôtre?

Rémy Voirol

### Les lundis des mots

**Lundi 24 octobre à 18h30** au Disco-boule (rue des Moulins 21, 1<sup>er</sup> étage), contes de sorcières et de fantômes, par les conteurs de la Louvrée.

### Balade nocturne du WWF

La traditionnelle balade nocturne organisée par le WWF aura lieu vendredi 21 octobre dès 20 heures sur les hauts de Neuchâtel.

La balade d'une durée de 40 minutes environ se déroule sur un chemin balisé dans la forêt d'un site Emerald. De petites lumières indiquent le chemin à suivre. A la fin de la balade, une collation sera servie autour d'un feu.

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 19 octobre, de préférence par e-mail: [wwf-ne@net2000.ch](mailto:wwf-ne@net2000.ch) (Sylvie Barbalat, tél. 032 969 26 46).

Prix: Fr. 10.- adulte, Fr. 5.- enfant, Fr. 20.- famille.

# La Ville officielle

## Enquêtes publiques

**Demande de Monsieur Fabiano Bellei**, architecte à Pesoux (bellei bellei architecture), d'un permis de construire pour le réaménagement des combles et la création d'ouvertures et de lucarnes en toiture de l'immeuble 5-7, rue Marie-de-Nemours, article 7498 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Philippe Kernen. Les plans peuvent être consultés du 7 octobre au 7 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de Monsieur Eric Repele**, architecte à Neuchâtel (Repele Architectes FAS SIA), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale et d'un garage collectif au chemin de Bel-Air, article 2966 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de Monsieur Joao Diogo**, d'un permis de construire pour la pose d'une palissade en limite de propriété 40, chemin des Brandards, article 8710 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de Monsieur Jean Chate-lain**, architecte à La Chaux-de-Fonds (Grama Concept Sàrl), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un établissement public «Glob» 1, place de la Gare, article 14677 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte des Chemins de fer fédéraux suisses CFF. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de Madame et Monsieur Simone et Claude Blatti**, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 21, chemin des Grands-Pins, article 42 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de la Société Philip Morris Products SA**, d'un permis de construire pour l'insonorisation d'une ventilation en toiture de l'immeuble 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Demande de la Société Viteos SA - Service des eaux**, d'un permis de construire pour l'assainissement d'un réservoir d'eau potable et la création d'un accès au chemin du Réservoir, articles 4887, 8980, 8981, 10103, 10104 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont et 2713 et 2344 du cadastre de Savagnier. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

## Cancer du sein

### Actions menées en ville de Neuchâtel

Avec plus de 5'200 nouveaux cas décelés chaque année et près de 1'300 décès, le cancer du sein reste la tumeur maligne la plus fréquente chez la femme en Suisse. A l'occasion du mois international d'information sur le cancer du sein, qui a lieu chaque année en octobre, le Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE organise différentes actions dans le canton.

Samedi 22 octobre de 8 à 17 heures à la rue de l'Hôpital, des parapluies roses seront vendus au prix de Fr. 20.- et l'on pourra se procurer les traditionnels rubans roses de solidarité ainsi que diverses brochures d'information.

La Bibliothèque publique et universitaire présente jusqu'au 31 octobre, l'exposition sur le cancer du sein et son dépistage, composée de huit panneaux informatifs sur la maladie.

Enfin, l'Hôtel de Ville sera paré de rose durant tout le mois d'octobre, symbolisant le soutien apporté aux femmes touchées par un cancer du sein.

## Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- relatif au Règlement concernant la gestion des déchets,
- relatif à l'achat de sacs poubelles pendant les 6 premiers mois de la mise en vigueur du nouveau Règlement concernant la gestion des déchets, du 17 octobre 2011,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 17 octobre 2011, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 28 novembre 2011.

Neuchâtel, le 19 octobre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,**  
**Alain Ribaux**

**Le chancelier,**  
**Rémy Voirol**

## Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 10 au 16 octobre 2011

- Température extérieure moyenne: 11.9° C.
- Degrés-jours: 32.5 DJ.

## A louer

### Places de parc à Neuchâtel

**Vergers-Rond**  
parking souterrain: Fr. 110.-/mois  
**Quai Ph.-Godet 18**  
parking sécurisé: Fr. 180.-/mois  
**Rue de l'Evoles 39**  
place extérieure: Fr. 80.-/mois  
**Pierre-à-Bot 30-32**  
parking souterrain: Fr. 105.-/mois  
place extérieure: Fr. 50.-/mois

### Vitrines à louer, place Pury à Neuchâtel

petite: Fr. 120.-/mois  
grande: Fr. 260.-/mois

**Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel, M<sup>me</sup> S. Rauber, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 84.**



La chronique de...

# La place Pury (I)

Yves Demarta



La place Pury, devenue depuis plus d'un siècle le point central du réseau TN, née du détournement du Seyon de 1843, a été conçue en hommage à David de Purry (1709-1786).

David de Purry, par ses dons importants d'abord, par le legs de sa fortune ensuite, a permis nombre de constructions et d'aménagements réalisés à Neuchâtel. Il a paru donc évident aux habitants d'alors de le célébrer en donnant son nom à une place nouvelle que son argent avait contribué à établir: à une place accueillant une statue le représentant, dans un environnement à construire que l'on voulait plutôt prestigieux.

Une souscription destinée à l'érection de ce monument, envisagée dès 1844, rapporta rapidement la forte somme de 29'896 francs (de l'époque). Commande fut immédiatement faite au sculpteur français Pierre-Jean David (dit d'Angers, neveu du célèbre peintre David), venu à Neuchâtel en 1844. Celui-ci livra tardivement, en 1849, la statue de bronze que nous connaissons et son piédestal.

Sur le plan de l'encadrement architectural, les choses se compliquèrent. Divergences esthétiques, financières et royalo-républicaines, quant



Neuchâtel - Place Pury et rue du Seyon

Le nord de la place Pury, avec le bâtiment du Cercle national, l'ancienne Poste (ayant remplacé la maison Ostervald) et un tram tractant un wagonnet postal à destination de Valangin, vers 1902.

au socle immédiat et à l'apparence des bâtiments futurs à construire au sud, repoussèrent l'inauguration de la statue au 6 juillet 1855, en une place encore largement inachevée.

Le lit urbain du Seyon n'avait commencé à être comblé qu'en 1845, et la démolition des deux ponts de pierre correspondant aux rues de la Treille et des Epancheurs ne fut achevée qu'en 1850. Et il fallait encore combler la partie du lac sur laquelle s'éleverait le quartier rues Pury-Môle.

Deux maisons actuelles bordant la place Pury ont connu le Seyon. Celle à tourelles d'escaliers construite de 1740 à 1743, qui avait fini par remplacer trois bâtiments endommagés par la dévastatrice crue du Seyon de 1579. En 1848, elle a partiellement été vendue à une association de citoyens républicains qui y créèrent un cercle, une particularité toute neuchâteloise, le Cercle national: une association privée toujours existante, indépendante, plutôt proche (mais pas exclusi-

vement) des anciens Radicaux. Les magasins situés au sud du bâtiment et recouverts d'une terrasse ont remplacé, en 1849, un jardin qui bordait la Promenade Noire.

La seconde est aujourd'hui en partie occupée par la Librairie Payot. Elle a succédé à une précédente construction ayant appartenu à la famille Ostervald, en particulier à deux de ses membres éminents: Jean-Frédéric et Jean-Frédéric (à suivre).

Y.D.

A travers l'histoire



En 1908, l'entreprise Suchard fait construire, à la rue des Usines N° 23, un bâtiment dont les deux derniers étages émergent à la hauteur du pont de Serrières, à l'angle de la rue des Battieux et de la rue de Tivoli. Le bureau de poste y est installé en 1928. En 1991, le bâtiment est restauré et cédé à une association pour personnes handicapées. Photographie de Sjoestedt, 1928. Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel (Vincent Callet-Molin).

**Université populaire neuchâteloise**

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants:

**Cours N° 43 – danses latines, salsa, merengue, rumba, chachacha, ...**  
par M. Laurent Ménevault  
le jeudi de 18h30 à 20 heures,  
du 27 octobre au 15 décembre.  
Prix: Fr. 130.- les 8 séances.

**Cours N° 45 – retrouver le plaisir de dessiner**  
par M. Tan Chen  
le lundi de 18h30 à 20h30,  
du 5 décembre au 23 janvier 2012.  
Prix: Fr. 180.- les 6 séances.

**Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 725 50 40, <http://upn.cpln.ch>**

**Conférence au Lyceum Club**

M. Bruno Colbois, professeur de mathématiques à l'Université donnera une conférence, **lundi 24 octobre à 20h15**, au Lyceum Club de Neuchâtel (rue des Beaux-Arts 11), sur le thème

**austères, énigmatiques et inutiles les maths?**

Beaucoup de gens imaginent les mathématiques comme une science «morte», figée depuis longtemps. Au contraire, les mathématiques sont une science en pleine évolution.

Prix: lycéennes Fr. 8.-, non membres Fr. 12.-, jeunes en formation, gratuit.

**Patinoires du Littoral**

**Horaires du 24 au 26 octobre**

**Piste principale**

lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h30-11h45 hockey libre.  
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h-11h45/13h45-15h30 hockey libre.  
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

**Halle couverte**

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

# La Ville officielle

**Votations fédérales**

## Convocation des électrices et des électeurs



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection des députés du canton au Conseil national et au Conseil des Etats

**le 23 octobre 2011**

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976, et son ordonnance du 24 mai 1978;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et de son ordonnance du 16 octobre 1991;

vu la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux concernant les élections pour le renouvellement intégral du Conseil national, du 27 octobre 2010;

vu l'article 39 de la Constitution cantonale, du 24 septembre 2000;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 18 mai 2011,

le Conseil communal précise:

**Vote par correspondance**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 23 octobre 2011 à 10 heures, au plus tard.**

**Vote au bureau électoral**

Le scrutin sera ouvert le dimanche 23 octobre 2011 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

**Vote par Internet**

**Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.**

**Personnes âgées, malades ou handicapées**

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 23 octobre, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

**Qui peut voter?**

**A. ÉLECTION DES DÉPUTÉES ET DÉPUTÉS AU CONSEIL NATIONAL**

Sont électrices et électeurs en matière fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

**Echos**

- Vendredi, le Conseil communal in corpore ainsi que MM. Rémy Voirol, chancelier, et Bertrand Cottier, vice-chancelier, assisteront à l'ouverture officielle du Salon-expo, sur la place du Port.
- Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Daisy et Jean-Claude Laubscher-Reymond, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

**B. ÉLECTION DES DÉPUTÉES ET DÉPUTÉS AU CONSEIL DES ÉTATS**

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- c) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- d) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- e) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

**Informations complémentaires**

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 21 octobre 2011 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote).

Neuchâtel, le 21 septembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Alain Ribaux**      **Le chancelier, Rémy Voirol**







## Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 octobre

### APOLLO 1 tél. 0900 900 920

#### BIENVENUE À BORD

3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me/je, lu/ma 20h15.

Acteurs: Franck Dubosc, Valérie Lemerrier, Gérard Darmon.  
De Eric Lavaine.

#### UN MONSTRE À PARIS - 3D

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h15.

De Eric Bergeron.

#### BEUR SUR LA VILLE

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me/je, lu/ma 18h.

Acteurs: Issa Doumbia, Steve Tran, Paul Belmondo.  
De Djamel Bensalah.

### APOLLO 2 tél. 0900 900 920

#### LES TROIS MOUSQUETAIRES - 3D

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me/je, lu/ma 20h15.

Acteurs: Logan Lerman, Orlando Bloom, Milla Jovovich.  
De Paul W.S. Anderson.

#### LES SCHTROUMPFS - 3D

12<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 5 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h.

De Raja Gosnell. Derniers jours.

#### HABEMUS PAPAM

7<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 16 ans.  
VO it. s-t fr/all. me/je, lu/ma 17h30.

Acteurs: Michel Piccoli, Nanni Moretti.  
De Nanni Moretti.

### APOLLO 3 tél. 0900 900 920

#### PARANORMAL ACTIVITY 3

1<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me/je, lu/ma 20h30.

Acteurs: Katie Featherston, Micah Sloat, Sprague Grayden.  
De Henry Joost.

#### LA NOUVELLE GUERRE DES BOUTONS

5<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h.

Acteurs: Laetitia Casta, Gérard Jugnot, Kad Merad.  
De Christophe Barratier. Derniers jours.

#### FOOTLOOSE

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me/je, lu/ma 17h30.

Acteurs: Kenny Wormald, Julianne Hough.  
De Craig Brewer.

### ARCADES tél. 0900 900 920

#### JOHNNY ENGLISH, LE RETOUR

1<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h30, 18h, 20h30.

Acteurs: Rowan Atkinson, Gillian Anderson.  
De Oliver Parker.

### BIO tél. 0900 900 920

#### THE ARTIST

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
Film muet, me/je, lu/ma 17h45, 20h15.

Acteurs: Jean Dujardin, Bérénice Bejo.  
De Michel Hazanavicius.

#### ÉMILIE JOLIE

2<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 5 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h.

Acteurs: Elie Semoun, François-Xavier Demaison.  
De Francis Nielsen.

### REX tél. 0900 900 920

#### REAL STEEL

1<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me/je, lu/ma 15h, 20h30.

Acteurs: Hugh Jackmann, Evangeline Lilly.  
De Shawn Levy.

#### IDENTITÉ SECRÈTE

4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me/je, lu/ma 18h.

Acteurs: Taylor Lautner, Sigourney Weaver.  
De John Singleton.

### STUDIO tél. 0900 900 920

#### POLISSE

1<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me/je, lu/ma 14h45, 17h30.

Acteurs: Marina Foïs, Joey Starr.  
De Maiwenn Le Besco.

#### FÊTE DU CINÉMA

Du 21 au 23 octobre 2011

Programme complet sur [www.lafeteducine.ch](http://www.lafeteducine.ch)

## Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

### Urgences santé

**et ambulance:** 144.

#### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,  
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

#### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue (ANPCD)**, (rue L.-Favre 27, 2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Permanence familles: les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche du mois de 14h à 16h. Groupes d'accueil: les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, dès 19h.

**Association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en»**, permanence téléphonique les mardis et jeudis de 16 à 19 heures (079 698 89 18). Site internet: [www.suicide-parlons-en.ch](http://www.suicide-parlons-en.ch)

**Association neuchâteloise pour la médiation familiale** (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15 (heures de bureau, sauf vendredi après-midi).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

**Paroisse réformée évangélique**

**Cultes des samedi 22 et dimanche 23 octobre**

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** di à 10h30, culte avec sainte cène, suivi d'un repas communautaire.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

**Valangines:** di à 9h30, culte avec sainte cène suivi d'un brunch organisé par l'aumônerie de jeunesse.

*Est:*

**La Coudre:** sa 22 à 18h, culte des familles, avec sainte cène, suivi d'un souper canadien et d'une soirée nuit du jeu.

**Maladière:** di à 10h, culte avec sainte cène.

*Ouest:*

**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde:** 23. Oktober 9.45 Uhr, Gottesdienst im La Chaux-de-Fonds.

### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** di à 10h, messe en polonais.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emerde-Vattel): di à 9h45, messe.



## Impressum

#### Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

#### Direction:

Rémy Voirol, chancelier

#### Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

#### Illustration:

Stefano Iori, photographe

#### Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

#### Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

#### Internet:

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

#### Mise en page:

Cathy Ecabert

#### Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

#### Tirage:

22'000 exemplaires

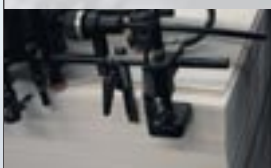


## L'instantané de Stefano Iori...



... nostalgie du passé





L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96  
Téléfax 032 724 19 37 • [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch) • [admin@messeiller.ch](mailto:admin@messeiller.ch)



Les salles de gym de l'école de la Promenade seront ouvertes aux jeunes de 12 à 17 ans le samedi soir

# Un samedi soir sportif plutôt qu'arrosé

Que faire le samedi soir ? Dès le week-end prochain et au moins jusqu'à mars, les filles et garçons de 12 à 17 ans pourront se retrouver dans les deux salles de gym de la Promenade. Elles leur seront accessibles gratuitement de 20h30 à 23h30 pour des soirées sportives en musique, mais sans alcool ni tabac. Originaires d'outre-Sarine, les soirées «Midnight Sports», baptisées «Midnight jeuNE» à Neuchâtel, sont mises sur pied par les services de la Jeunesse & Intégration et des Sports de la Ville. Le chef de projet Archedio Ferrara ainsi que Serge Koller, de la fondation idée:sport, nous en parlent.



Les soirées «Midnight jeuNE» ne se résumeront pas aux seuls matchs de foot et de hockey. Un vaste échantillon d'activités, dont une initiation au twirling ou à la slackline, sera proposé aux filles et garçons. • Photo: sp

## Quel est le but de ces soirées ?

**Archedio Ferrara:** Elles visent à offrir aux jeunes qui sont à l'école secondaire une activité saine le samedi soir. Au lieu qu'ils traînent en ville ou qu'ils restent chez eux sans bouger, la fondation idée:sport a eu l'idée de leur ouvrir des salles de gym, où ils pourront venir faire du sport, mais aussi rencontrer des amis et écouter de la musique. Il s'agit à la fois d'encourager l'intégration sociale, mais aussi de promouvoir la santé et de prévenir les comportements déviants, comme la consommation de substances nocives pour la santé. Les soirées visent aussi à responsabiliser

d'interdiction de la fumée et de l'alcool, mais aussi motiver les jeunes à participer et leur apprendre à s'arbitrer eux-mêmes dans un esprit de fair-play. La grande force du projet est d'impliquer également dans l'encadrement les filles et garçons qui participent aux soirées. L'idée est de constituer une équipe de six «junior coaches» qui, contre un petit défraîchement et après une courte formation, seront amenés à prendre des responsabilités, comme former les équipes, avertir en cas de problème d'arbitrage, surveiller l'entrée et les alentours ou tenir la caisse du petit kiosque.

## Comment se dérouleront-elles ?

**A.F.:** Les jeunes doivent s'inscrire dans un registre à l'entrée. Il y aura de la musique pour assurer l'ambiance ainsi qu'un coin repos. Au niveau des activités proposées, un large espace est réservé aux sports d'équipe: foot, volley, basket ou

Unihockey. Les jeunes seront libres de s'inscrire aux différents matchs, organisés selon le principe d'intégration en mélangeant filles et garçons. Sur les côtés des salles, les ados trouveront d'autres jeux plus calmes. Au moins deux fois par mois, un atelier différent sera par ailleurs proposé. Twirling, slackline, cirque, danse, sports d'auto-défense: le programme concocté vise à

attirer tant les filles que les garçons. Différents clubs de la région seront en outre invités pour initier les jeunes à leur sport. Lors de la soirée inaugurale samedi prochain, il y aura des démonstrations de capoeira et de hip-hop.

## Les soirées «Midnight Sports» sont-elles attractives pour les filles ?

**Serge Koller:** La mixité des soirées est une composante importante à laquelle on veille. Le choix des activités se porte sur des sports et des musiques que les ados aiment particulièrement, sans privilégier celles préférées par les garçons au détriment de celles plutôt appréciées par les filles. L'équipe de projet, mixte elle aussi, est à l'écoute des participants pour que chacun et chacune s'amuse et trouve sa place lors de ces soirées.

## Le projet «Midnight Sport» existe de longue date outre-Sarine. Qu'en est-il de la Suisse romande ?

**S.K.:** Les soirées «Midnight Sports» ont vu le jour en 1999 en Suisse alémanique. A l'heure actuelle, il en existe dans plus de cent quartiers et communes du pays, dont quatre en Suisse romande. Attalens, dans le canton de Fribourg, a été la première municipalité romande à franchir le pas en 2010, avant Yverdon-les-Bains, la ville de Fribourg et maintenant Neuchâtel. D'autres projets sont en cours dans d'autres communes fri-

bourgeoises et dans le canton de Vaud, pour un lancement prévu en 2012. Un autre projet de la fondation idée:sport, «Open Sunday», va par ailleurs débiter l'an prochain en Romandie. L'idée est d'ouvrir des salles de gym le dimanche après-midi pour les enfants plus jeunes, de 7 à 13 ans.

## Quelles expériences ont été faites ? Y a-t-il eu des incidents ?

**S.K.:** On n'a jamais eu de gros problèmes, même s'il arrive parfois que des jeunes essayent de rentrer avec une bouteille. Pour rappeler l'importance des règles édictées en matière de fumée et d'alcool, des ateliers de prévention sont menés une fois par saison. L'adolescence est une période de vie où les jeunes aiment bien transgresser et cherchent à nous tester. Mais si on fixe un cadre clair, il est respecté. Pour le reste, on est tout de même samedi soir et les ados généralement se lâchent, font preuve d'une énergie débordante qu'il s'agit de canaliser. Le



Archedio Ferrara.

les jeunes et à leur transmettre certaines valeurs, telles que le respect mutuel, l'entraide et l'écoute.

## Quel encadrement est prévu ?

**A.F.:** En tant que chef de projet, je serai épaulé par trois «senior coaches», de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Nous serons là pour surveiller, faire respecter les règles



Serge Koller.

gros défi est d'arriver à rendre les activités attrayantes. Pour cela, le chef de projet organise régulièrement des concours sportifs et des soirées à thèmes.

## Avez-vous un souvenir marquant ?

**S.K.:** J'ai vu plusieurs jeunes un peu paumés, en proie à des difficultés familiales ou en échec scolaire, décrocher une place d'apprentissage grâce à la formation qu'ils ont suivie pour devenir junior coach. Ce n'est pas grand chose, mais c'est pour certains un sésame.

Aline Botteron